

Avis de constitution

SOCIETE « AF IMMOBILIER SARLU »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE NOUVELLE GARE
ROUTIERE, Lot 100, Ilot 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AF IMMOBILIER SARLU »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : Immobilier, événementiel, formation, transport et sécurité.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE NOUVELLE GARE
ROUTIERE, Lot 100, Ilot 07

Dirigeant(s) M YAKE FOHOLO ANGE PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00066 du 08/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00569/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

